

SIMONE WEIL ET ALAIN *par Gilbert Kahn*

Conférence prononcée lors de l'Assemblée générale de février 1984 au Vésinet

Pour traiter ce sujet, je m'appuierai beaucoup sur la biographie due à Simone Pétrement, qui, en tant qu'amie de Simone Weil et élève d'Alain restée fidèle à son maître sur les points essentiels, était particulièrement bien placée pour apprécier les rapports entre les deux penseurs. Dans son livre, sont publiées deux photos de classe, où on la voit en 1926 avec Château, Savin et Langrand, et où l'on voit Alain, en 1928, avec Langrand encore (mais Simone Weil y était aussi), et avec Letellier et Judrin. Simone Weil m'a dit qu'elle avait pu confirmer par des recoupements que ces trois années qu'elle avait passées dans la khâgne d'Alain étaient celles où son enseignement avait atteint le plus haut niveau.

I. Rapports personnels entre Alain et Simone Weil

Alain a témoigné une grande estime pour Simone Weil. Elle lui avait soumis ses « Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression ». « Votre travail, répond Alain, est de première grandeur ; il veut une suite. Tous les concepts sont à reprendre, et toute l'analyse sociale à refaire. Votre exemple donnera courage aux générations déçues par l'ontologie » (OL 8).

Il lui offre de publier ses analyses dans les *Libres Propos*. Plus tard, il sera si ému par sa mort qu'il ne voudra pas y croire, et, un an avant la sienne, il écrit : « Je l'ai jugée supérieure à ceux de sa génération, mais très supérieure. J'ai lu d'elle des commentaires de Spinoza qui dépassaient tout » (*La Table Ronde*, n 28, avril 1950). Il avait aussi de l'affection pour elle et pour Simone Pétrement, comme on voit par la réponse à leurs vœux en fin 1932 (SP 1301).

Simone Weil aussi, savait ce qu'elle lui devait. Elle lui écrit en mai 1941 : « (La) rupture de continuité dans le cours du temps, qui a rejeté ma propre jeunesse dans un éloignement historique, me donne une conscience extrêmement claire de tout ce que je vous dois ; et je vous devrais plus encore si j'étais moi-même davantage. J'ai tenu à vous le dire » (*Cahiers Simone Weil II*, 4, décembre 1979, p. 178).

Quoique Simone Weil réprouvât l'atmosphère de vénération qui entourait Alain, elle lui était restée très attachée (SP II 181-82). Dès 1934, elle s'inquiète de sa santé (SP I 401). En juin 1941, ayant appris par Guillaume de Tarde qu'il avait eu une sorte d'attaque et était très diminué, elle m'écrivait : « Cette pensée est affreuse. Cette lente descente vers la mort d'un être tel que lui donne vraiment à réfléchir » (SP II 432). En septembre, elle remercie Simone Pétrement de lui avoir donné des nouvelles d'Alain, « quoiqu'elles soient mauvaises. Mais, ajoute-t-elle, tu ne sembles pas le trouver diminué ; j'en suis heureuse » (SP II 360). Enfin, le 20 décembre, elle lui écrit : « Cela me fait beaucoup de peine de penser à Chartier presque paralysé et

désormais tout seul ; j'ai mauvaise conscience à la pensée qu'il reste dans l'abandon » (SP II 384).

Elle ne craignait pas non plus de demander à Alain son aide pour des causes ou des personnes qui lui paraissaient valables. Elle aurait voulu qu'il usât de ses relations à la N.R.F. pour faire publier le livre de Souvarine sur Staline. Alain lui répond en janvier 1935 qu'il n'a pas réussi. Quelques mois plus tard, elle lui écrit au sujet d'un ingénieur français, qui s'était formé lui-même, notamment en Russie, où il était finalement « entré comme ingénieur dans une usine d'avions ». Revenu en France « pour ne pas succomber à l'asphyxie morale produite par le régime », il n'avait pu y retrouver qu'une place d'ouvrier tourneur (Inédits 1125 v°). Simone Weil l'avait connu par la *Révolution Proletarienne*, où il avait publié, sous le pseudonyme d'Yvon, une des premières informations importantes sur les conditions de travail en U.R.S.S. Alain lui répond que son ami lui plaît, mais que ses connaissances dans le monde de l'aviation ne sont pas étendues, et il donne quelques conseils.

Sur le plan politique, quelques divergences se feront jour. Réservé sur la démarche spectaculaire de Simone Weil en faveur des chômeurs du Puy, Alain écrit : « ... par principe je la défendrai toujours autant que je pourrai ; ce n'est pas beaucoup ; car il est évident qu'on me tiendra pour responsable de ces mouvements généreux ; du moins je l'espère, et même je le mérite en un sens, quoique j'aie cédé plus d'une fois, depuis la guerre, au désir d'être au chaud et de n'avoir pas d'ennuis. C'est permis à un vieil homme ; et toutefois il ne faudrait pas compter sur de grandes concessions » (SP 1232). C'est une position qu'elle n'acceptait pas toujours. « Combien de fois, écrit Jeanne Alexandre, n'a-t-elle pas injurié Alain - à distance il est vrai! - pour ce qu'elle estimait être trop de prudence politique » (*Cahiers Simone Weil*, V, 1, mars 1982, p. 12). L'opposition se manifesta dans deux situations très différentes, à dix ans de distance. D'abord à propos de la mort d'Aristide Briand en mars 1932. Dans la livraison des *Libres Propos* de ce mois, il y avait, d'une part un propos d'Alain célébrant le « Pèlerin de la Paix », le « Père des Peuples », d'autre part un texte de Kant, tiré de *l'Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, et opposant le « politique moral » aux « moralistes politiques » d'esprit machiavélique, et Michel Alexandre écrivait en note : « Ce texte en hommage à Briand, toujours pour la Paix, faisant appel à la conscience commune - face à face avec l'avocat Poincaré, décrit convenablement le texte de Kant aux paragraphes suivants ». Il y avait enfin une page de Simone Weil présentant Briand comme un hypocrite qui n'a fait qu'« égarer les bonnes volontés, ...les détourner, soit vers des déclarations dépourvues d'efficacité, soit vers une action contraire aux buts qu'elles poursuivaient ». Alain trouva « un peu ridicule » cet article virulent (SP 1262). Simone Weil, de son côté, écrit à sa mère : « Quant à Chartier, si j'avais su que mon article était directement contre un de ses *Propos*, je l'aurais fait avec plus de soin ; il n'était pas assez élaboré ; mais quant au fond, je ne sais pas si le ridicule est de mon côté. Le *Propos* de

Chartier m'a paru vraiment lamentable. Je regrette cette séparation... » (SP 1267). Elle envoya aussi une carte indignée à Alexandre au sujet de sa note.

L'autre divergence se manifesta pendant la guerre. Alain ayant fait paraître un article sur Mauriac dans la N.R.F., Simone Weil me dit qu'elle ne le trouvait pas assez important ni assez urgent pour justifier sa publication dans une revue dirigée par Drieu La Rochelle. Elle adressa d'autre part à Alain une lettre (voir ci-après), où elle demandait clairement à Alain de prendre position sur la « collaboration », dans laquelle certains de ses élèves et amis les plus proches s'étaient, à des degrés divers, engagés. Simone Weil comptait visiblement sur une réponse, qu'elle attendit vainement. En septembre elle écrivit à Simone Pétrement, parlant d'Alain : « Sais-tu s'il a eu ma lettre ? » (SP 11 360), et à Guillaume de Tarde : « J'ai reçu une carte charmante de Paulhan. En revanche, aucune nouvelle d'Alain » (Inédits, I, 410).

II. Influence exercée par Alain sur la pensée de Simone Weil

Elle est d'abord sensible dans les questions concernant la perception, le travail et la science. Le premier volume de l'édition complète présentera dans son ensemble une sorte de « première philosophie de Simone Weil », qui se trouve sous l'étroite dépendance d'Alain. Elle a été son élève de 1925 à 1928 ; mais encore ensuite, étant à l'Ecole normale, elle venait suivre certains de ses cours et lui remettait des essais, dont deux, sur la perception et sur le temps, furent publiés dans les *Libres Propos* en 1929 ; et son diplôme d'études supérieures sur « Science et perception dans Descartes » est encore directement inspiré par les idées et la méthode de son maître, ce que la Sorbonne n'a guère apprécié. Dans tous ces textes (cf. SP 1144-47 et 152-57), elle s'efforce de montrer, à la suite d'Alain mais avec plus d'insistance, que c'est à la fois par les *a priori* de la pensée et par la rencontre de l'obstacle dans le travail que nous saisissons le monde comme une réalité. Le livre où Alain traite surtout de ces questions, ce sont les *Entretiens au bord de la mer*. Encore en 1941, Simone Weil me remercie de lui avoir prêté ce volume, qu'elle avait bien entendu déjà lu, et qui, dit-elle, lui a été très utile (cf. SP 1332). Là était pour elle le vrai Alain, dans le prolongement du cours de Lagneau sur la perception. Il lui écrivait, le 28 juin 1935 : « Il m'est arrivée de découvrir que la scie était un rabot composé... Une philosophie du travail est encore dans les limbes. » Simone Weil, dans son « Journal d'Usine », s'y réfère, quoique son expérience des machines lui suggère des réserves : « A étudier : notion de la puissance d'une machine. Lettre de Chartier, Scie et rabot. Peut-être que pour la machine il en est autrement » (CO 94). Vers le même temps, elle notait : « Chartier n'a qu'une vue superficielle du machinisme » (CO 121).

Dans son Diplôme d'Etudes Supérieures, elle reste fidèle à l'idée cartésienne, défendue aussi par Alain, d'une science intelligible à tous en chacune de ses démarches. Elle écrit en 1936 : « Les mathématiques supérieures ne seraient-elles pas aussi (cf. Chartier) un moyen de « former l'attention en tuant la réflexion » ?

(CO 118). Alain, dans sa lettre du 28 juin 1935, évoquait plutôt l'absence de réflexion dans l'apprentissage, en réponse à celle de mai 1935, où Simone Weil remet en question, non pas le principe même de la science moderne, comme elle fera plus tard, mais son caractère abstrait, non pas la démarche cartésienne elle-même, mais certaines de ses lacunes, qui ont favorisé ensuite la prééminence de l'algèbre. « Il me semble, écrit-elle, que tout ce qui s'est passé depuis trois siècles pourrait, si on voulait, se résumer en ceci, que l'aventure de Descartes a mal tourné ». Quand elle dit plus loin : « C'est à la perception de l'homme au travail qu'il faudrait s'intéresser », on comprend que « ce qui s'est passé depuis trois siècles », c'est notamment « la dégradante séparation du travail manuel et du travail intellectuel », qu'elle incrimine ailleurs à la suite de Marx. Elle propose donc aussi dans cette lettre quelques innovations pédagogiques et un programme de recherche. Alain, dans sa lettre du 28 juin, donne bien quelques éléments de réponse, mais trop peu, trouve Simone Pétrement (Il 47), pour satisfaire vraiment Simone Weil.

Dans le domaine politique, on peut se risquer à dire, avec notre biographe (SP 164), que Simone Weil, sans Alain, « aurait peut-être gaspillé son dévouement au service de quelque parti ». En tout cas, c'est bien en conformité avec la doctrine de Montesquieu et d'Alain sur le contrôle des pouvoirs, qu'elle arrive à canaliser ses aspirations révolutionnaires et peut écrire que « l'ordre social, quoique nécessaire, est essentiellement mauvais, quel qu'il soit » (OL 193) et que « la formule du " moindre mal ", si décriée par l'usage qu'en ont fait les social-démocrates, reste... la seule applicable, à condition de l'appliquer avec la plus froide lucidité » (OL 192).

La distance par rapport à l'action impliquée par cette dernière remarque n'exclut bien entendu pas chez Simone Weil la vigilance, constante caractéristique du radicalisme d'Alain. Pour elle cependant, il s'agit moins de résister au pouvoir que d'obtenir des améliorations sociales. Mais elle avait poursuivi une réflexion méthodique sur l'oppression elle-même, et nous avons vu qu'Alain avait fort apprécié ses analyses. Elle ne s'est pas désintéressé non plus du fonctionnement des institutions. Dans une ébauche datant de 1928, où elle explique, conformément à la doctrine d'Alain, que le peuple n'a pas à gouverner, mais doit imposer des lois, c'est-à-dire des bornes au gouvernement, et nommer des représentants, des députés, pour s'assurer qu'elles ne seront pas franchies, elle ajoute, conformément à ce qu'elle écrira quinze ans plus tard, que « les députés ne devront pas être membres d'un parti, ni même faire acte de candidature » (SP 1 147-148). Lorsque son article, « Note sur la suppression générale des partis politiques », écrit à Londres en 1943, fut publié en 1950, il suscita l'enthousiasme d'Alain. « Dans la *Pesanteur et la Grâce*, écrit-il, je trouvai peu de choses ; c'était ce que promettait un titre vulgaire et qui sans doute n'était pas d'elle. *L'Enracinement* disait plus. Il traçait une méthode de pensée fondée sur l'expérience politique ; je pense que ce travail ne fut inutile à personne ; suivit un silence. Et voici un article plein de feu, écrit comme avec le pic du terrassier. Superbe en assurance... j'y trouvais un climat et comme un souvenir de moi-même... J'avais déjà toutes ces idées ; seulement elles

étaient sans puissance, comme il arrive quand on ne combat pas, comme dit Descartes, avec toutes ses forces... Il me sembla que je m'évadais d'une sorte de prison littéraire, et que je méprisais la forme pour exiger de moi-même, au contraire, des phrases directes, instantes, frappant plusieurs fois au même point. Justement les phrases de Simone Weil dans cette sorte de testament. » (*La Table Ronde*, n° 28.)

L'auteur des « Propos » exerça aussi une influence sur son élève dans d'autres domaines. C'est à lui qu'elle doit sa méfiance à l'égard de la pédagogie nouvelle (cf. SP 1296), son refus de privilégier dans les études les élèves les plus doués (SP 11 181), la conviction que les principes fondamentaux de la morale restent valables à toute époque (cf. SP 11 241), l'idée que « le Dieu véritable n'est pas puissant » (SP 192). Alain regrettait que le christianisme ait mis la puissance au nombre des attributs divins (SP 11 456). « Il faut choisir entre la justice et la puissance », dit-il en substance dans le chapitre de « Mythes et fables » sur la religion de l'esprit. Enfin il faut noter que, si l'insertion de Simone Weil dans la vie sociale et politique et sa réflexion constante sur les problèmes la concernant lui fournissent des principes cohérents pour émettre des jugements sur l'actualité -ce qui n'est pas le cas pour tous les philosophes -, c'est à Alain qu'elle en est redevable, car cet engagement dans les problèmes concrets est un des traits caractéristiques de l'orientation de sa pensée.

III. Différences et divergences

Il y aurait trop à dire sur ce point. Ce sont deux pensées ayant chacune leur équilibre propre.

Une des différences les plus importantes concerne le style. Elle n'est pas négligeable, car elle implique une différence entre les démarches. Le style d'Alain n'est pas toujours aussi ramassé que dans les « Propos ». Néanmoins les longs développements ne sont pas dans sa manière. Il en résulte une prédominance du jugement sur le raisonnement, et un caractère discontinu de la recherche. Certes les *Cahiers* de Simone Weil présentent un aspect fragmentaire, mais il s'agit d'autre chose ; ce sont des notes, des intuitions, ou, pour les cahiers d'Amérique ou le carnet de Londres, des formules ramassant une pensée longtemps mûrie. Par ailleurs Simone Weil poursuit de longues analyses, notamment dans ses deux grands manuscrits sur l'oppression et sur l'enracinement. Dans le même ordre d'idées, mais sans rapport direct avec le style, on trouve chez Simone Weil, déjà dans le « Tableau théorique d'une société libre », mais surtout dans les oeuvres de la dernière période, non seulement une tentative de systématisation - qu'on pourrait retrouver chez Alain pour les beaux-arts ou la religion -, mais une vision du monde, une sorte de système métaphysique. Dans les « Propos », la doctrine est volontairement implicite, chez Simone Weil elle est tout à fait explicitée. Alain n'ait qu'il y eût à proprement parler des problèmes, et s'efforçait avant tout de tenir ferme sur une position de défense et d'attaque, en résolvant les questions coup par

coup. Les considérations de Simone Weil sont plus générales, et d'autre part elle s'engage complètement dans ses diverses expériences, pour essayer d'atteindre vraiment les racines des maux de l'époque.

Venons-en maintenant aux points particuliers. D'abord l'attitude politique. Nous avons déjà parlé d'un conflit qui témoigne d'une certaine violence de Simone Weil, par opposition à la modération d'Alain. Mais, sur le plan théorique, et même, plus tard, dans les mesures pratiques qu'elle préconise, elle fait preuve d'une même recherche de l'équilibre. Dans la ligne du « radicalisme » d'Alain, elle montre dès 1936 un souci de l'ordre, parallèlement à son combat contre l'injustice et l'oppression. Mais la différence, qui s'est manifestée notamment dans ses grands articles de 1933 sur la révolution et sur la guerre, réside dans le pessimisme de ses vues, qui contraste vivement avec l'optimisme d'Alain. Un pessimisme semblable se retrouve, après son expérience d'usine et son engagement en Espagne, dans sa conception de l'homme. Il s'oppose radicalement à la confiance qu'Alain accorde à chacun. Simone Weil, au contraire, en vient à l'idée d'un mécanisme impitoyable, analogue à la pesanteur, qui conduit, peu à peu, des moindres défaillances aux plus affreuses bassesses, si les barrières sociales - ou la présence du surnaturel en nous - n'empêchent pas de les accomplir.

Sur le plan moral et religieux, elle construit tout un système, dont les lignes principales pouvaient se dégager des extraits de ses cahiers publiés sous le titre *La Pesanteur et la Grâce*, livre qui a vivement déplu à Alain. L'orientation prédominante n'est plus du tout la sienne. Il n'avait que faire de ce que Simone Weil appelle la « décréation ». La volonté est au centre de sa morale. Simone Weil, si elle n'en a certes pas manqué, finit par la considérer comme une faculté de second ordre, incapable de produire le bien, et qu'il faut épuiser afin de passer au-delà. Ce sont au contraire l'attention, l'attente immobile et le désir du bien, qui permettent d'atteindre l'obéissance à ce bien. Cette obéissance constitue précisément l'inverse de la liberté telle que la conçoit Alain, et qui est au centre de sa philosophie. Nous en sommes vraiment aux antipodes lorsque Simone Weil en vient à écrire -et même s'il faut replacer cette phrase dans son contexte - : « Il suffit d'être sans libre arbitre pour être égal à Dieu » (CS 195). Après s'être longtemps accordé avec son maître sur la formule de Bacon, « L'homme ne commande à la nature qu'en lui obéissant » (cf. OL 140 ; trad. Gaeta 106), Simone Weil est arrivée, sans d'ailleurs se soucier particulièrement de la question, à une conception de la liberté proche de celle de Spinoza, tandis qu'Alain est devenu de plus en plus cartésien.

On peut se borner à conclure l'ensemble de cet exposé par la remarque que m'avait faite Simone Weil à un moment où j'avais l'intention de travailler sur la pensée d'Alain : « Je ne le pourrais pas, m'avait-elle dit, car il y a une part de sa pensée que j'ai assimilée au point de ne pouvoir la distinguer de ma propre pensée, et une autre que j'ai rejetée. »

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE Jeanne : « Rencontre de Simone Weil et d'Alain », in *Alain philosophe de la culture et théoricien de la démocratie*, édité par G. Kahn (Association des amis d'Alain), 1976.

ALEXANDRE Jeanne : « Souvenirs sur Simone Weil », *Cahiers Simone Weil*, V, 1.

CABAUD Jacques : *L'expérience vécue de Simone Weil*, Plon, 1957, p. 22-37.

DAVY Marie-Magdeleine : *Introduction au message de Simone Weil*, Plon, 1954, chap. II.

FIORI Gabriella : *Simone Weil, biografia di un pensiero*, Garzanti, 1981, p. 40-64.

KAHN Gilbert : « Comparaison entre Alain Simone Weil », in *Alain philosophe de la culture...*

KAHN Gilbert : « Entrée en matière », in *Simone Weil, philosophe, historienne et mystique*, Aubier, 1978.

KUEHN Rolf : « Dimensions et logique interne de la pensée de Simone Weil », in *Simone Weil, philosophe, historienne et mystique*.

MOULAKIS Athanasios : *Simone Weil die Politik der Askese*, Firenze, Istituto Universitario Europeo, 1981, p. 68-82.

PETREMENT Simone : « Sur la religion d'Alain (avec quelques remarques concernant celle de Simone Weil) », *Revue de Métaphysique et de Morale*, LX, 3, 1955.

PETREMENT Simone : *La vie de Simone Weil*, 2 vol., Fayard, 1973.